

REUNION DE BUREAU DU 26 JUILLET 2023 par VISIO.

ORDRE DU JOUR : COOPTATION DU NOUVEAU TRESORIER, SUJETS DIVERS.

PRESENTS : Jean-Luc Palmieri, Janick Boulard, Pascale Cordonnier, Loic Vollet, Jacques Arditi, Vincent Ricard, Jean-Pierre Bonnet, Gilles Cassy.

REPRESENTES par Jean-Luc Palmieri : Karine Girault.

La séance débute à 10 heures.

• COOPTATION DU NOUVEAU TRESORIER

Le Bureau se réunit pour adhérer à la cooptation de Gilles CASSY, en remplacement de Jean-Pierre Bonnet qui a pris l'intérim suivant la démission de Monique Guillaume.

Jean-Pierre Bonnet restera jusqu'à l'approbation des comptes en tant que trésorier adjoint.

Adoption à l'unanimité.

• SUJETS DIVERS

- ✓ **Trésorerie** : Jean-Pierre Bonnet nous informe que le déficit cette année sera d'environ 3.000 euros, ce qui est bien inférieur à la prévision. En effet 40.000 euros ont été provisionné pour le chauffage pour

une consommation de 28.000 euros. Une renégociation du contrat est prochainement prévue, il faut attendre l'achèvement des travaux. Les recettes des compétitions 146.000 euros sont quant à elles moins déficitaire qu'annoncées.

- ✓ **Protocole BCMPE** : Le protocole avec le BCMPE doit-être revu et corrigé, le bureau demande au Président de voir avec Emmanuelle Monod, juriste à la Fédération, de l'aider à mettre au point un protocole acceptable pour les deux parties, sans oublier pour que cela soit viable pour le Comité d'obtenir en compensation 1800 euros par mois. En date du 29 juillet un nouveau protocole voit le jour, il sera donc proposé.

- ✓ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

La Secrétaire Générale le 15 août 2023.
Pascale Cordonnier